



COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

QUIMPERLE EST

Réunion du jeudi 10 mars 2016 au T'Bone.

Les élus présents :

Mickaël QUERNEZ, Maire

Pascale DOUINEAU, adjointe à la Vie associative, Jumelages et Coopérations, Egalité femmes-hommes

Michel FORGET, adjoint à la Politique de la Ville et l'environnement

Gérard JAMBOU, conseiller municipal délégué aux travaux

Yvette METZGER, référente de quartier

Patrick VAINEAU, référent de quartier

•Présentation de l'ordre du jour et rappel du but et du fonctionnement des réunions de quartier.

But : Favoriser les rencontres entre habitants et contribuer à renforcer le lien social au sein du quartier. Lieu d'écoute, d'échanges et d'informations.

Fonctionnement : 2 rencontres par an : une en février/mars dans le quartier et l'autre en juin pour l'ensemble des quartiers au Coat-Kaër.

Possibilité d'une 3^{ème} rencontre dans le quartier en septembre/octobre

•Présentation du DOB (questions financières et fiscales) par Monsieur le Maire.

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) s'est tenu lors du conseil Municipal du 03/02/16. Il a donné lieu à 3H30 d'échanges.

Le Budget sera soumis au vote lors du Conseil Municipal du 23/03/16.

Ces réunions de quartier ont lieu en ce moment car il y a un mois entre le Débat d'Orientation Budgétaire et le vote du budget, donc il est encore possible prendre en compte un certain nombre de demandes et considérations des citoyens.

M. Le Maire invite les personnes présentes à assister aux conseils municipaux ; ils sont ouverts au public. A chaque fin de séance, le quart d'heure citoyen permet d'interpeller publiquement le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal sur des questions diverses.

Concernant la situation financière de la Ville, il n'y a pas de changement par rapport à 2015, c'est-à-dire que les conditions restent aussi délicates.

Rappel : Le pacte de stabilité voté fin 2014 exige des 3 fonctions publiques (d'Etat, hospitalière et collectivités) un effort financier de 51 milliards d'euros ; cela se traduit pour la ville de Quimperlé par une réduction des dotations de 2 millions d'euros.

La gestion de notre collectivité passe par la maîtrise globale de toutes les dépenses de

fonctionnement pour faire des économies sans baisser le niveau de service public. Cela peut se résumer ainsi : faire aussi bien mais avec moins.

C'est le cas notamment avec les dépenses de personnel, qui représentent 56 à 58 % des dépenses de fonctionnement.

Cette année, elles n'ont augmenté que de 50 000€ pour un total de 7,450 millions d'euros.

Il s'agit donc d'une véritable maîtrise. Il a fallu, pour cela, ne pas compenser 5 des 9 départs à la retraite d'agents de la Ville. Cela oblige à beaucoup de discussions avec les agents et une réorganisation des services.

Ainsi 10 services ont déjà été revus. Le critère principal est d'améliorer les conditions de travail des agents afin de s'assurer d'un meilleur vécu de la charge de travail pouvant être accrue.

Les dépenses du quotidien ont, quant à elles, diminué de 5%.

L'engagement pris de ne pas augmenter le taux des impôts signifie qu'il n'y aura pas de recettes supplémentaires de ce côté-là. Or, actuellement, il n'y a pas de dynamique des bases. Quimperlé a en effet perdu 91 habitants cette année. Cela s'explique par le fait que le PLU était en révision. Les promoteurs ne prenaient alors pas le risque de lancer de nouveaux programmes immobiliers.

Le PLU est désormais adopté ; des projets s'initient dont nous verrons l'impact dans 4 à 5 ans. En gagnant des habitants, cela permettra d'augmenter les recettes et d'assurer un dynamisme d'investissement.

Concernant la gestion patrimoniale, la cession de la moitié de Kerjégu au Conseil Départemental pour 400000€ va permettre d'assurer les travaux à faire en urgence. Il reste par ailleurs quelques biens municipaux qui n'ont pas d'utilité pour le Service Public à céder.

Il faut continuer à investir de manière linéaire, tout le temps tout en gardant les capacités d'investir pour le mandat suivant. Pour s'en assurer, un plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été construit.

Le PPI prévoit 2 années difficiles en 2017 et 2018 en raison des grands projets structurants déjà lancés : le gymnase de Kerjouanneau, le Pôle d'Echange Multimodal avec le rond-point du pont de Moëlan et l'Hôpital Frémeur. Durant ces 2 années, aucun nouvel investissement ne sera possible.

En revanche, le complexe tennistique (les 3 courts extérieurs) et le terrain de football synthétique ont pu être faits dès 2015.

En fin de mandat, la Ville retrouvera la possibilité de réinvestir.

Autre sujet à prendre en compte : les travaux liés aux inondations, d'une ampleur difficile à appréhender en début de mandat. Il s'agit d'un montant de 3 millions d'euros entre les domaines public et privé, dont 400 à 500 000€ pour la Ville.

Toutes ces considérations ont pour effet que 2 projets importants, faisant partie des promesses électorales, ne pourront pas être réalisés : la restructuration globale du complexe tennistique (seule une étude est prévue) et la Maison des Arts et de la Culture (Conservatoire de Musique et de Danse et salle de spectacle de jauge raisonnable en complément du Coat-Kaër).

Pour la Maison des Arts et de la Culture, l'intercommunalité s'en chargera puisque le transfert de compétences concernant le Conservatoire se fera au 1^{er} janvier 2017 avec la volonté de porter ce projet à la place de la Ville. Il n'y a donc pas d'abandon sur le fond.

Il est logique que les projets structurants majeurs soient portés par le Territoire. A ce sujet, le vote du Pacte financier et fiscal (qui a lieu le 25/02/16) va permettre de reconnaître les charges de centralité.

Dans le cas du Conservatoire, il est fréquenté à 60% par des quimperlois et 40% de non quimperlois. Actuellement, la ville assure seule les dépenses (100%). Lors du transfert, 40% des dépenses seront assurées par la communauté d'agglomération. Cela signifie donc 150 à 160 000€ de dépenses en moins pour la Ville.

• *La parole aux habitants :*

En préambule, il est fait constat que les habitants de la zone Est de la ville se considèrent comme "les parents pauvres" de Quimperlé, notamment en ce qui concerne les équipements publics et l'attractivité commerciale.

Viennent ensuite les questions concernant essentiellement la rue d'Arzano et la rue Terre de Vannes qui ont mobilisé une grande partie des questionnements, le maire présente les travaux structurants à venir en précisant que le but de ces réalisations devraient contribuer à désengorger la rue Terre de Vannes et par extension l'avenue de la Résistance par la suppression des feux du carrefour rue d'Arzano et route de Lorient: la création du rond-point franchissable de Saint Jalmes fluidifiera la circulation, des interrogations sont alors posées:

RUE D'ARZANO:

- concernant la rue d'Arzano des constatations récurrentes font état :
 - de la dégradation de l'enrobé entraînant des phénomènes de vibrations; réponse: la réfection de la chaussée est prévue en 2017 par le Département, Il convient également de prévoir le rafraîchissement du marquage au sol au centre de la voie,
 - du fréquent passage des camions qui entraîne des nuisances sonores dès 5 heures du matin et des déplacements de poussière.
- concernant la question d'un éventuel rond-point rue d'Arzano et avenue de la Résistance, il est répondu que rien n'est prévu pour l'instant.
- pour répondre à la question récurrente de la vitesse, il est prévu la mise en place de deux chicanes de ralentissement avant la sortie de l'agglomération, Il est noté que, même si elle n'est pas visible de tous, que la gendarmerie effectue régulièrement des contrôles de vitesse.
- a été également soulevé le problème de stationnement sur les trottoirs au haut de la rue d'Arzano qui oblige le piéton à cheminer sur la route.
- a été aussi évoqué le problème récurrent de la sécurité dans cette rue pour les deux-roues et les piétons: compte tenu de la configuration de la rue d'Arzano, une piste cyclable n'est pas réalisable.
- ont été constatées des dégradations au stade Désiré Granet (qui est privé): la mairie pour sa part a prévu de démonter les vestiaires.

RUE TERRE DE VANNES:

Après concertation avec les habitants, la ville travaille actuellement à son aménagement: un **plan** des travaux est exposé et laissé à l'appréciation des habitants.

QUESTIONS DIVERSES :

- concernant les mini rondpoints, il est demandé s'il est possible de les colorer pour une meilleure visibilité.
- pour le développement de l'habitat, le PLU prévoit toujours l'arrivée possible de promoteurs sur le secteur de Stang an Aman.
- château d'eau boulevard Saint Jean : la mise en sécurité est programmée, il est demandé une sortie d'eau à l'extérieur du bâtiment, le busage de l'accotement ainsi que l'élagage des arbres de la propriété de la Villemarqué.
- rue Lancelot, demande de trottoir jusqu'au n°7.
- un riverain suggère de supprimer les stop pour privilégier la priorité à droite: il a été répondu qu'un tel choix ne pourrait se concevoir que dans un plan global de déplacement applicable à toute la ville.
- question concernant l'ancien bâtiment Market Sold route de Pont Scorff: réponse apportée: cet immeuble appartient à un propriétaire privé et pourrait éventuellement devenir une aire d'accueil des gens du voyage (intercommunalité).
- demande d'éclairage venelle de la montagne et évacuation eaux pluviales.
- signalé également le stationnement des véhicules sur les trottoirs rue du Petit Lichern et le stationnement gênant entre la rue du Bourgneuf et le quai Surcouf en sortie de la maison Saint Joseph.

• Groupe citoyenneté / atelier participatif :

Pour conclure la réunion, l'adjointe en charge de la vie associative présente la mise en place d'un groupe de travail sur la vitesse et le stationnement, thèmes 2016 de la campagne sur les incivilités et sollicite des volontaires pour y participer
Une restitution des bilans inter-quartiers aura lieu le 17/6/2016 au Coat-Kaër.

Voici les habitants qui souhaitent participer à la mise en place de la campagne :
Claude GLOANEC, Jean-Charles LEBON et Marie-José GRANNEC.